

Règlement du 1er Tournoi d'Hiver de Tennis de Table

Article 1- L'ASCC Tennis de Table et la Vigilante de Mayet organise le samedi 05 janvier 2013 leurs 1er Tournoi d'hiver de tennis de table.

Article 2- Le tournoi se déroulera sur 16 tables à l'adresse suivante : 27 rue des paumons 72500 Château du Loir à la salle Orion.

Article 3- Il comportera les tableaux suivants :

Tableaux	Classement	Horaires	Prix
A	Jeunes -15ans	10H00	3,00 €
B	Promos et non licenciés	13H15	4,00 €
C	5 à 7	18H00	6,00 €
D	8 à 11	19H00	6,00 €
E	5 à 10	20H00	6,00 €
F	Supérieur à 1100 pts	21H00	6,00 €
G. Doubles	Si l'heure le permet	-	3€ par joueur

Date limite d'inscription le 03 janvier 2013 à 18H00.

Le pointage des joueurs se fera 30 min avant l'horaire de début de tableau et la présentation de la licence est obligatoire pour les tableaux C à G.

Article 4- Les parties des tableaux se dérouleront au meilleur des 5 manches, avec 2 qualifiés par poules. Les tableaux se dérouleront par poule de 3 ou 4 selon le nombre d'inscrit.

Article 5- L'arbitrage des parties sera effectué par les joueurs.

Article 6- Les balles sont fournies par les joueurs.

Une tenue sportive et un esprit sportif sont de rigueur. L'accès de l'aire de jeux est strictement réservé aux compétiteurs et aux organisateurs. Tout litige est tranché par le Juge Arbitre. La participation au tournoi implique l'acceptation sans restriction de ce règlement.

Article 7- Les 2 clubs déclinent toute responsabilité en cas de vol et d'accident.

Article 8- Une restauration sera à la disposition des joueurs le midi et le soir.

Article 9- Tableau G : Réservé aux joueurs inscrits dans les tableaux C à F. En fonction du nombre d'inscrits dans les tableaux C à F, le tableau peut-être réservé aux éliminés de poules et le nombre de paires sera limité. (Décision du JA)

Article 10- Le tirage des tableaux C à F sera effectué par le JA le 4 janvier.

Article 11- Il y aura des Récompenses pour les trois premiers de chaque Tableaux individuels et du Tableau double s'il y a lieu.